



LES VITR'IN PERDENT LA BOULE

P. 4

POUR LES FÊTES, J'ACHÈTE LOCAL !

P. 5

UN DOUDOU, UN SPECTACLE ET AU LIT !

P. 6

TOUT SUR LES COLLECTES DES DÉCHETS

P. 8 & 10

SIXIÈME FÉERIE GENAPPOISE

P. 11

CÉRÉMONIE DES MÉRITES SPORTIFS

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 3





LE MOT DU BOURGMESTRE



La gestion d'une commune, comme vous le savez, touche à de nombreux secteurs d'activité : les travaux publics, la propreté publique, l'éclairage, le sport, l'enseignement, la petite enfance, l'aménagement du territoire, etc. Depuis toujours, nous mettons un point d'honneur à proposer des services de qualité dans tous ces domaines d'action, et bien d'autres encore, tout en ayant une gestion financière stricte.

Aujourd'hui, après avoir profité d'une fiscalité inchangée depuis 2002, particulièrement basse en comparaison avec les autres communes de la Région Wallonne, nous sommes obligés d'augmenter les principales recettes fiscales de la Ville.

Pourquoi en arrivons-nous là ?

D'abord il faut savoir que nous avons l'obligation d'équilibrer notre budget : toutes nos dépenses de l'année doivent être couvertes par les recettes de l'année. Cela paraît logique, et c'est évidemment un principe de bonne gestion de ne pas pouvoir s'endetter pour les activités courantes de l'administration communale. Mais le corollaire, c'est qu'on ne peut pas non plus utiliser telles quelles les réserves dont nous disposons. A Genappe, on dispose d'un important « bas de laine » grâce à la bonne gestion des années précédentes, mais on ne peut pas l'utiliser pour boucler notre budget ordinaire (c'est-à-dire couvrir les dépenses courantes). Bien sûr, on est contents d'avoir ces réserves qui servent régulièrement à financer une partie des dépenses d'investissement, mais pour boucler notre budget ordinaire, on ne peut pas les utiliser.

Côté dépenses, comme toutes les autres communes, nous subissons d'importantes augmentations pour l'année 2020 et les suivantes : les dotations à la zone de police et la zone de secours sont en augmentation ; nous subissons une augmentation très importante de nos coûts pour financer les pensions du personnel statutaire (cotisation de responsabilisation) tant à la Ville qu'au CPAS ; nous devons faire face à de nouvelles dépenses pour participer à un second pilier de pension pour le personnel contractuel. Dans le même temps, nous allons voir nos recettes liées aux additionnels à l'IPP non pas croître comme les années précédentes, mais plutôt diminuer par suite de l'impact du Tax shift, décidé au niveau fédéral.

Dès lors, c'est mathématique, nos recettes ne suffisent plus pour couvrir nos dépenses : nous sommes obligés d'augmenter certaines taxes.

La taxe additionnelle à l'impôt sur les personnes physiques (IPP) passe de 7 à 7,5 %, mais nous sommes encore loin du maximum autorisé qui est de 8,8 % et qui est d'application dans plusieurs communes en Région Wallonne. La taxe additionnelle au précompte immobilier passe de 1950 centimes à 2200 centimes additionnels.

Quelle sera la conséquence pour vous ? L'augmentation à l'IPP dépend bien sûr de vos revenus. L'augmentation du précompte immobilier devrait, d'après nos calculs, représenter une augmentation de 7,81% de ce que vous payez actuellement.

La taxe sur les immondices et le prix du sac poubelle augmentent aussi, pour des raisons similaires qu'on vous explique dans un article à la page 10 puisque nous avons l'obligation de couvrir nos dépenses en matière de collecte et traitement des déchets par les recettes de la taxe et des sacs payants. Nous bénéficions de nombreux services pour éliminer nos déchets et ils ont un coût : une collecte hebdomadaire à domicile des déchets ménagers (et à partir de janvier 2020 pour les déchets organiques également), une collecte tous les 15 jours à domicile pour les PMC et tous les mois pour les papiers et cartons. A cela s'ajoutent les bulles à verre et le parc à conteneurs qui à lui seul nous coûte 25.000 € par mois. C'est pour couvrir tous ces frais que la taxe forfaitaire a été augmentée. Le prix du sac aussi a augmenté. Pour ne pas subir trop l'augmentation, vous avez deux solutions : vous utilisez au maximum toutes les filières de tri (y compris le nouveau sac pour les déchets organiques) pour acheter le moins de sacs poubelle possible et surtout, quand vous faites vos achats, vous êtes attentifs à la quantité et aux contenants afin de ne pas gaspiller et de tendre vers le zéro déchet.

Une série d'autres taxes ont également augmenté mais elles ne touchent pas tout le monde : les renseignements aux notaires, les secondes résidences, les publicités dans le Journal de Genappe, ...

D'autres taxes sont par contre inchangées : la taxe sur la salubrité, les permis d'urbanisme, les inhumations, les tarifs de garderies dans les écoles, la taxe sur le stationnement en zone bleue, le raccordement aux égouts, etc. Pas de changement et pas d'augmentation de ce côté-là !

Ce n'est évidemment pas de gaieté de cœur que le conseil communal a voté ces augmentations dans la fiscalité communale. Mais vous l'aurez compris, c'était devenu indispensable pour continuer à pourvoir à nos dépenses et à proposer les nombreux services auxquels vous êtes habitués et dont, comme d'habitude, une belle palette vous est présentée dans les pages qui suivent.

Je termine ces quelques lignes par vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, à Genappe où, fin décembre, on a l'habitude de ... perdre la boule.

Gérard Couronné
Bourgmestre

FERMETURE

L'Administration communale sera fermée à l'occasion des fêtes de fin d'année, les mer-

credi 25 et jeudi 26 décembre 2019 ainsi que les mercredi 1er et jeudi 2 janvier 2020.

LE DRINK DE L'AMITIÉ DU MR

Le bourgmestre Gérard Couronné, la présidente Sarah Hermans, les élus locaux, et les membres du comité du Mouvement Réformateur de Genappe ont le plaisir de vous convier au drink de l'amitié, le samedi 25 janvier 2020 à 19h.

Cette rencontre conviviale est organisée à l'occasion du nouvel an en la salle communale de Glabais

- Rue Eugène Philippe, 1A
Possibilité de déguster une assiette campagnarde (Assiette de fromages, charcuteries, salades, pain et dessert au prix de 18€). Réservation auprès de Sarah Hermans au 0479/52.23.14 avant le 20 janvier 2020. Les réservations seront effectives après paiement à l'Association MR de Genappe : BE49 0680 8340 5071

PARTAGER UN MOMENT FESTIF

Le PS de Genappe a le plaisir de vous convier à partager moment festif, le 12 janvier à 12h à la salle de Loupigne Rue du Centre 30.
Rejoignez-nous pour le drink,

le repas ou quelques pas de danse.
Contacts : Yamina Mihoub, Présidente : yaminamihoub@hotmail.com ou 0483/73.98.88

ENSEMBLE À GENAPPE !

Allons découvrir le Plan stratégique transversal (PST) de la Ville ! Il est en ligne <http://www.genappe.be/commune/vie-politique/plan-strategique-transversal>. La minorité sera invitée à l'évaluer à mi-parcours ...

Début novembre, la majorité communale a voté l'augmentation de l'IPP de 7 à 7,5% et des centimes additionnels de 1950 à 2200, mais aussi l'augmentation de 15€ de la taxe « immondices » et l'augmentation du prix des sacs poubelles ... Le Bourgmestre émet en plus,

le triste constat que ce ne sera peut-être pas suffisant pour préserver le matelas de trésorerie jusqu'en 2025. La dessus ENSEMBLE fait le même constat, mais demande que le Collège fasse faire un audit des finances communales et espère que le budget communal introduira d'autres sources de recettes pour les prochaines années.

Contact :
Genappe2018@gmail.com
Christine Gilain : 0472/07.07.17

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 05-26/11/19

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale étaient réunis conjointement pour débattre des Plans Stratégiques Transversaux de la Ville et du CPAS.

Vous trouverez plus d'informations sur le PST de la Ville dans l'édito du Bourgmestre. Ensuite, le conseil communal a pris les décisions suivantes :

Affaires générales :

- Le Conseil a approuvé le renouvellement de la convention de partenariat qui nous lie avec l'AMO Tempo. Celle-ci est active dans le travail social, organise une école des devoirs, un atelier d'aide à la parentalité, des animations dans les écoles et assure l'animation du conseil communal des enfants. La Ville octroie à l'ASBL des locaux et un subside annuel de 17500 €.
- Le Conseil communal s'est prononcé et a approuvé les points mis à l'ordre du jour des assemblées générales des intercommunales suivantes : Bataille de Waterloo 1815, IPFBW, ISBW, IMIO, ORES Assets, INBW
- Le Conseil communal a approuvé la modification budgétaire du CPAS et le budget 2020 du CPAS.
- Le conseil communal a pris connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière du 2ème trimestre 2019.

Environnement :

- Le Conseil a modifié le règlement relatif à la zone bleue pour inclure dans la zone bleue 2x5 places de stationnement supplémentaires à l'entrée de la rue de la Station.
- Dans le cadre de la politique du « zéro déchet », le Conseil a renouvelé le règlement permettant d'octroyer une prime pour favoriser l'utilisation de langes lavables. La prime s'élève à 50 % du montant de la facture d'achat des langes avec un maximum de 125 € par enfant.
- Le Conseil a approuvé le coût-vérité des déchets pour l'année 2020 (voir article plus loin).

Finances :

- Le Conseil a approuvé les 3èmes et dernières modifications budgétaires de l'année.
- Le Conseil a approuvé le compte 2018 de la Fabrique d'église de Ways qui présente un boni de 21.192 €.
- Le Conseil a renouvelé tous les règlements portant sur la fiscalité communale. Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans le mot du Bourgmestre.

Urbanisme :

- Le Conseil a approuvé une modification de voirie au chemin de la Vallée pour un élargissement du domaine public.
- Le Conseil a approuvé un acte d'acquisition d'un appartement cédé gratuitement à la Ville à titre de charge d'urbanisme dans le cadre de la construction de plusieurs appartements au Clos de la Posterie, rue de Bruxelles.
- Le Conseil a entamé la procédure qui vise à procéder au déplacement et à la désaffectation d'une partie du sentier- chemin 47 sur Baisy-Thy (rue Baty du Grand Bernard) afin de régulariser une situation existante. Une enquête publique sera ouverte avant la décision finale du Conseil.
- Le Conseil a approuvé une modification de voirie par élargissement du domaine public à la rue Emile Boucquéau.

Energie :

- Le Conseil a marqué son accord sur l'adhésion à un contrat de performance énergétique dans le cadre de Renowatt qui portera sur 3 éléments : l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments du site de l'espace 2000, l'installation d'un réseau de chaleur grâce à une chaufferie centrale biomasse alimentée en plaquettes de bois et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures orientées au sud sur le site de l'Espace 2000. L'investissement total est estimé à 1.989.140 € HTVA. Les études sont entièrement prises en charge par Renowatt. Le projet prévoit un gain de 250 T de CO₂, une économie de 81 % des consommations en combustibles et de 50 % du prix payé pour l'énergie sur le site.

MÉRITES SPORTIFS 2019: INVITATION

Le Collège Communal, a le plaisir de vous convier à la 33ème Cérémonie de remise des trophées des mérites sportifs collectifs et individuels.

Cette soirée se déroulera au Complexe sportif de Genappe, parking de la Plaine communale, le vendredi 10 janvier 2020 à 19h30, la présentation sera assurée par Monsieur Christian de Paepe.

Une animation musicale est prévue durant la soirée ainsi que diverses démonstrations originales de disciplines sportives. Entrée gratuite, Invitation cordiale à tous.

Renseignements et réservation des places : 067/79.42.41 ou 0475/82.05.23





LES VITR'IN PERDENT LA BOULE

Expositions d'artistes, marchés de créateurs, initiation aux techniques artistiques, bulles et vin chaud... Le samedi 21 et le dimanche 22 décembre, le parcours d'artistes « Les Vitr'In perdent la Boule » vous emmènera à travers six lieux du centre-ville dédiés à la création. Cachés au détour d'une ruelle ou au fond d'un couloir, ces ateliers vous dévoileront des univers artistiques à la fois pluriel et singuliers, mais toujours surprenants.

Ouvert le 21/12 et le 22/12 de 14h à 18h – accès libre !

À la Vitr'In du 19, rue de Ways

Au cœur de cet espace joyeusement coloré, Marianne Gofard vous présentera sa série « So Round », dans laquelle elle tente de contrôler l'incontrôlable et fait vibrer ses toiles avec des tons lumineux. À ses côtés, Made by Lou exposera ses indémodables meubles vintage revisités avec goût ! Elles accueilleront Marie Roukens, artiste autodidacte, qui peint à l'acrylique et concentre son travail sur la matière, la recherche des couleurs et des contrastes, ainsi que Beatrice Busschots, dont les créations allient beauté et art du recyclage.

À la Vitr'In du 1, rue de Charleroi

Quatre artistes, quatre univers... Dans cet atelier situé à l'entrée de la rue de Charleroi, les nouveaux tableaux des peintres Maïté Jansen et Stephan André côtoieront les

illustrations et sculptures de Prisca Jourdain. Hélène Dewitte peindra sur chevalet au pastel et dédicacera ses albums jeunesse. Rendez-vous dimanche 22/12 à 16h pour une démo au pochoir réalisée par Stephan ! Les artistes Anthony Leblcq et Chloé Cacheux exposeront également leurs dernières créations.

À la Vitr'In du 11, rue de Charleroi

La rencontre plurielle de la peinture et de la céramique prendra forme dans la chaleur de cet espace... La peintre Nathalie Bergiers et la céramiste Cendrine Magisson vous présenteront leurs dernières œuvres. Ne manquez pas la démonstration de tournage de bols en direct !

Chez Anne, 7, rue des Marchats

« A la lisière de deux mondes, le miroir de l'âme entre l'éclat et l'obscur, s'offre un visage. » Poussez la porte de cet atelier lové au fond d'une charmante maison... Vous y découvrirez le travail de la peintre Anne Marquet. De formation classique, elle évolue dans son « laboratoire » et tisse ses sujets selon ce qui la traverse. Sa prédilection : la peinture à l'huile. C'est là qu'elle exprime la couleur en de vastes horizons, laissant le figuratif peu à peu dériver vers le minimalisme.

Chez Agathe, 13, rue des Marchats

C'est dans son atelier cosy que la sculptrice Agathe Derouck travaille la terre. Mouvements de création qui lui donnent un

espace où elle peut dériver sans relâche, ses sculptures nous font sentir ce qui palpite au plus intime. L'artiste cherche à s'approcher du corps, du visage, de ce qui peut faire résonner leur chair... Cette année encore, elle sera accompagnée par l'artiste peintre Bénédicte Gastout qui dévoilera ses derniers travaux.

Chez Julie, 17, rue des Marchats

L'argile, il faut la sentir, l'écouter, la regarder mais rien n'est jamais certain... C'est avec désinvolture que Julie Bodenghien exposera les états de la matière « terre ». L'aventure est grisante et ses mains ne se lassent jamais de vomir ses états d'âme. Sculpturale ou utilitaire, ce qui compte c'est l'intimité qui la lie à la terre, l'instant subtil de la rencontre, bien loin de toutes considérations conceptuelles et théoriques. Julie accueillera Michael Vercaigne qui forgera tout en finesse et en direct des bijoux originaux.

Renseignements :

Parcours d'artistes, dans le centre de Genappe : 067/77.16.27

Le samedi 21 et le dimanche 22 décembre 2019.

Une initiative du Centre culturel en partenariat avec tous les artistes en or de Genappe et des environs !

CULTURE À DOMICILE

Initié par le Centre culturel de Genappe, le Centre Culturel du Brabant wallon et le CPAS, « Culture à domicile » est un projet dont l'objectif est d'aller à la rencontre des personnes âgées, isolées à leur domicile. Des bénévoles acceptant d'offrir quelques heures de leur temps proposeront différentes activités culturelles basées sur l'échange, la découverte et la citoyenneté ! Par l'accès à différents outils culturels, le Centre culturel souhaite favoriser l'émancipation culturelle et sociale, et faciliter l'accès à la culture à un plus large public. Par ailleurs, ce projet vise également à lutter contre l'isolement, à créer des espaces de dialogue, de réflexion et d'échange, à contribuer à préserver ou à se réapproprier sa dignité et enfin, à favoriser la création de liens sociaux, d'échange et de la convivialité.

Concrètement, Les visites aux personnes âgées dureront une

heure. Une valise sera mise à disposition des bénévoles. Jeu de cartes, dégustation de pâtisserie, visionnage de court métrage... Chaque proposition de la valise constituera une découverte en soi. Il est essentiel que la surprise soit créée ! Le bénévole sera défrayé pour ses activités et bénéficiera d'une formation offerte dans les domaines suivants : lecture à voix haute, lecture publique, prise de parole, activité créative avec des personnes âgées, ainsi que la médiation culturelle. Ce projet, grâce à l'implication du CCBW, sera étendu sur le territoire brabançon.



UNE MARIONNETTE GÉANTE DANS LES RUES DE GENAPPE

A quoi ressemblerait une marionnette construite par 60 personnes ? Imaginez : plus de 600 doigts affairés autour d'une même œuvre, des idées qui fusent et des couleurs qui volent...

Soucieux d'impliquer un maximum le public genappien dans ses projets, le Centre culturel a rassemblé des participants des Ateliers du Léz'arts, les enfants de l'école des devoirs, les Rout'Arts de la culture, les personnes fréquentant le P'tit Resto et les jeunes du Bug-1 autour d'un projet participatif. L'idée ?

Réaliser, ensemble, une marionnette géante qui déambulera dans les rues du centre, lors de Genappe perd la Boule.

C'est Céline Robaszynski, artiste-amie du Tof Théâtre, qui a coordonné ce projet rassemblant Genappiens de toutes origines et tous âges. Si vous voulez voir le résultat, la marionnette sortira prendre l'air aux abords de la Grand-Place et près des Vitr'In de Genappe le samedi 21 décembre à 14H et 16H, et le dimanche 22 décembre à 14H30 et 16H30.



DES VOLONTAIRES EUROPÉENS À GENAPPE

Vous les avez certainement déjà aperçus dans les rues de Genappe... Halia (Ukraine), Anni (Finlande) et Oskar (Allemagne) sont arrivés début octobre, dans le cadre d'un projet de volontariat européen au sein du Monty, du Centre Culturel, de Genappe So-

lidaire, du Bug-1 et des P'tits Pots. Objectif de leur présence à Genappe ? Renforcer la solidarité européenne et l'échange culturel, tout en prêtant main forte à des structures locales. Pour eux, il s'agit également d'un moyen sympa d'apprendre le français

et de faire connaissance avec la communauté locale. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser au Centre Culturel: 067/77.16.27. Nous nous ferons un plaisir de vous donner les coordonnées des jeunes volontaires !

Les Petits Matelots

Créé en 1978
Accueil d'enfants de 0 à 3 ans

Du lundi au vendredi

7h30 à 18h30

Rue de Namur, 15/6

1476 Houtain-le-Val

asbllespetitsmatelots@outlook.com

www.lespetitsmatelots.sitew.com

0479.62.95.15



STAGES CRÉATIFS PENDANT LES VACANCES

Des stages créatifs pendant les vacances de Noël, Carnaval et de Pâques !

Peindre toutes les nuances de la neige en famille, dessiner et donner vie à de drôles d'animaux qui aiment le froid, créer de jolies objets de Noël, créer des masques, fêter le carnaval le temps d'un après-midi en famille, s'initier à la sculpture et découvrir la matière, s'essayer à la création d'une BD, explorer le stylisme et la couture, observer la nature et créer carnet de petites merveilles et enfin, donner vie à de petites poules et lapins de Pâques...voici ce qui vous attend pendant les vacances de Noël, Carnaval et de Pâques aux Ateliers du Léz'arts !

Les stages sont ouverts aux enfants, ados et adultes.

Réservations obligatoires :
0488/89.93.78 ou
cecgenappe@gmail.com

Stages créatifs entre 48€ et 120€ en fonction du nombre de jours de stage.

Au plaisir de vous accueillir dans nos ateliers.

Les Ateliers du Léz'arts
Rue de Bruxelles 38
1470 Genappe
0488/89.93.78
cecgenappe@gmail.com
www.lesateliersdulezarts.be

CHER PÈRE NOËL... CETTE ANNÉE, J'ACHÈTE LOCAL !

Cher Père Noël, je sais qu'il est encore un peu tôt et que vous êtes très certainement bien occupé, mais cette année, j'aimerais vous donner un coup de main. Inutile d'aller bien loin pour trouver des cadeaux... Le Pays des 4 Bras regorge de savoir-faire ! Voici quelques idées à glisser dans nos cheminées : Du thé, c'est bon pour la santé, des apéros, mais pas trop, des biscuits contre l'ennui, de la bière pour ma vieille mère, de la confiture et des chocolats car on aime ça, le tout dans un charmant panier et le tour est joué !

Des paniers cadeaux 100% locaux seront en vente au chalet du Relais du visiteur sur le marché de Noël de Genappe

perd la Boule, le vendredi 20 décembre de 18H à minuit, le samedi 21 décembre de 11H à 22H et le dimanche 22 décembre de 10H à 21H. Venez-nous voir !



LES ATELIERS HEBDOMADAIRES AUX LÉZ'ARTS : VENEZ LES DÉCOUVRIR !

Il nous reste des places dans certains de nos ateliers et vous êtes les bienvenus toute l'année pour les découvrir !

Pour les enfants

• Danse et créativité (4>6 ans) - vendredi 16h30-18h, : Écoutons, imaginons des histoires et...bougeons sur la musique et inventons notre danse ! Nous explorerons les émotions qu'elle révèle et trouverons mille moyens d'être créatifs en bougeant.

Pour les ados et adultes

• Stylisme et customisation (dès 12 ans et adultes) - samedi 10h-13h : partez à la recherche du volume pour confectionner des pièces uniques !

• Illustration - mardi 19h-22h : explorer son imagination et différentes techniques pour composer des illustrations, des sketchbooks, apprendre à réaliser des croquis, des livres d'artistes avec des techniques de gravure, dessin transfert...)

• Sculpture - mercredi 18h15-21h15 : débutants ou confirmés, chacun vient avec ses envies de création et développe un projet personnel ou collectif. Du modelage à la taille du bois, vous serez guidés dans un processus créatif et contemporain.

• Image imprimée - mercredi 18h-21h : découvrez les techniques de la gravure mais aussi

les techniques d'impression . Vous pourrez aisément vous lancer pour imprimer sur une série de supports ou créer une édition reliée.

Pour toute information complémentaire et demande d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter : 0488/899.378 ou cecgenappe@gmail.com

Au plaisir de vous accueillir dans nos ateliers !

Les Ateliers du Léz'arts
Rue de Bruxelles 38
1470 Genappe
0488/89.93.78
cecgenappe@gmail.com
www.lesateliersdulezarts.be



LE THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Depuis plusieurs années, le Centre culturel de Genappe, accompagné par différents partenaires, propose aux enfants d'explorer, d'être étonné et de s'interroger, à travers des activités qui leur permettent de s'ouvrir sur leur rue, leur quartier, leur village mais aussi sur les autres, le monde et les arts...

Les 9, 10 et 11 septembre, les classes de maternelles des écoles de Genappe découvriront ainsi « Création d'un univers » par la Compagnie des Mutants. L'histoire est celle d'un couple qui danse et joue

avec des objets du quotidien : une fleur, un œuf, un poisson... Par magie, ils transforment ces objets en œuvres d'art. Quand la lune amorcera son déclin, ils auront créé leur univers, leur petit musée d'art moderne...

Les 5, 6 et 7 mai 2020, place à « La princesse aux petits pois » de la Compagnie Dérivation. Cette fois, ce sont les classes de la 1ère à la 4ème primaire qui pourront découvrir un roadtrip initiatique et déjanté.

L'histoire de Prince, jeune héros naïf qui collectionne les dérapages. Une version punk du célèbre conte d'Andersen !

Enfin, les 30 et 31 mars, les 5ème et 6ème primaires assisteront à « C'est ta vie » de la Compagnie 3637, un spectacle abordant les thématiques du toucher, des relations et de la sexualité naissante à destination des enfants et adolescents de 10 à 14 ans.

En amont de chacune des pièces, pour permettre aux professeurs qui le souhaitent d'aller plus loin dans la réflexion, un carnet pédagogique et des animations sont proposés en classe.

CIRCULATION À HOUTAIN LE VAL : RÉUNIONS VILLAGEOISES

Dans notre édition de Septembre 2019, nous vous informions de notre volonté de mener, avec les habitants d'Houtain-le-Val, une réflexion sur la traversée du village et plus particulièrement sur la partie située entre la rue des Fraisiers et le Chemin du Tilleul et entre la rue de Nivelles et la rue de Ninove.

Le Collège communal a désigné le bureau d'étude Traject pour

accompagner les services communaux dans cette mission non seulement participative mais aussi de rédaction d'un nouveau projet de circulation.

A cet effet, trois rencontres sont prévues.

Une réunion d'information générale sur le projet se tiendra le jeudi 23 janvier à 18h30 dans la salle du Conseil communal (Hôtel de Ville,

Rez de Chaussée, Espace 2000, 3 à Genappe).

La seconde réunion se déroulera sous forme d'atelier et se tiendra le jeudi 20 février à 18h30 dans la salle du Conseil communal. Quant à la présentation des résultats de la consultation, elle sera organisée le jeudi 2 avril à 18h30 dans la salle du Conseil communal.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux !



RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES POUR LES PLUS DÉMUNIS D'ENTRE NOUS

Comme chaque année, depuis 14 ans, le Rotary et l'Inner wheel s'associent et organisent une récolte de vivres non périssables dans certaines grandes surfaces de l'entité.

Cette année encore, ils vous at-

tendent à la sortie des magasins, les 18 et 19 janvier 2020. Les produits récoltés seront déposés, le jour même, à une association locale et redistribués aux plus démunis de la commune. L'action est 100 % bénévole et les deux clubs mettent l'accent

sur le fait que les victuailles soient essentiellement distribuées localement. D'avance, merci pour votre accueil et votre générosité.

Renseignements :
M. Weyemberg - 0478 /47.15.85



QUI VEUT JOUER AVEC MOI ?

« A l'heure où les écrans prennent une place importante dans notre vie de famille, il est parfois bon de se rappeler les bienfaits du jeu et, surtout, des jeux de société.

En famille ou entre amis, le jeu de société permet de se retrouver ensemble pour un moment agréable où se mêlent diverses émotions : joie de gagner, frustration de perdre ... qui sont très importantes pour se construire.

Les jeux de hasard aident beaucoup à partir du moment où c'est la chance qui fait

gagner. L'essentiel, c'est de participer, de s'amuser ... Gagner est un plus ! C'est difficile de perdre et pourtant, c'est inévitable ! Et puis perdre, ce n'est pas grave! Au contraire permet de se perfectionner et de devenir encore meilleur.

Jouer tous ensemble, c'est aussi découvrir les goûts de chacun. En leur offrant le loisir d'explorer différents jeux les enfants apprendront à savoir ce qui leur plaît... ou pas.

Par ailleurs, pour les personnes un peu plus âgées, savez-vous que pratiquer une activité stimu-

lant le cerveau tout au long de sa vie permet d'en améliorer les capacités.

Le jeu fait partie de ces activités : il socialise et évite de tomber dans l'isolement. Il aurait notamment des effets bénéfiques pour retarder et même lutter contre la maladie d'Alzheimer. » (Extrait de Petites astuces de Maman)

Alors retrouvons le plaisir de jouer en découvrant les jeux de la Ludothèque de Galbais, 1A Rue Reine Astrid. Ouverte tous les dimanches de 10h30 à 12h30. Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans



DES DOUDOUS, UN SPECTACLE...

Il s'en passe des choses à la bibliothèque ! En cette période de fin d'année, la bibliothèque fermera ses portes aux lecteurs, entre le 23 décembre et le 4 janvier inclus.

Nous mettrons à profit ces quelques jours pour réaliser diverses tâches internes et préparer de jolies surprises pour nos lecteurs, notamment des animations destinées aux enfants. Ainsi, préparez vos agendas et calendriers afin de ne pas manquer ces deux dates :

- Le 18 décembre, les doudous de vos enfants viendront faire dodo à la bibliothèque. Les petits parents pourront récupérer leur progéniture le vendredi 20 décembre dès 13h.
- Le 3 janvier, de 10h à 12h, Dominique Deschamps viendra animer un atelier de création de doudou en feutrine.
- Enfin, le 3 janvier à partir de 15h30, nous vous proposons le spectacle « De-ci, de-là, la lune éclaire » de la Compagnie Parole Envie.

Informations et réservations :
Pour les enfants de 4 à 8 ans, accompagnés d'un adulte (jusqu'à 10 ans pour le spectacle). Accès gratuit, à la Bibliothèque de Genappe - Espace 2000, 16 - 1470 Genappe.

au 067/79.42.91 (ou .92 ou .93) (clôture des inscriptions le 21 décembre - Attention, les places sont limitées !)

Nous vous donnons avec plaisir rendez-vous pour ces réjouissances et vous souhaitons de merveilleuses fêtes.



ATELIERS ENTRE NOUS

Nous sommes très heureux d'avoir démarré en septembre des « Ateliers Entre Nous » à Genappe, à la Maison Galilée, proposés par Laïcité Brabant Wallon.



Vous vous sentez seul, vous aimez bricoler et aimeriez sortir de chez vous ? Alors, les ateliers Entre Nous sont faits pour vous ! Ces ateliers permettent pendant quelques heures, d'oublier ses soucis, de rencontrer en toute décontraction d'autres personnes, de discuter, d'échanger, de créer des liens et de découvrir des horizons nouveaux. Nous vous proposons de vous détendre autour d'une activité créative : collage, peinture, couture, hobby créations, créations récup,... ne nécessitant que très peu de moyens financiers et de

savoir-faire.

La participation aux ateliers est gratuite. Le matériel et les collations sont fournis.

A Genappe, ces ateliers sont organisés tous les mardis matins hors congés scolaires, de 9h30 à 12h30. Ils se déroulent à la Maison Galilée, plaine communale à Genappe.

Vous voulez en savoir plus ? Contacter Emilie de Laïcité Brabant Wallon 0491/39.19.59 ou par mail emilie.buscema@laicite.net.

LA CROIX-ROUGE À GENAPPE

Le Service du Sang de la Croix-Rouge de Belgique est l'un des acteurs principaux du système transfusionnel dans notre pays.

Des collectes sont organisées à Bousval et Vieux Genappe.

Prochaines collectes

Le mercredi 11 décembre 2019, de 17h à 19h30 - l'Ecole communale Avenue des Combattants, 49 à Bousval. Le mercredi 18 décembre 2019 de 16h à 19h Salle communale, Chaussée de Nivelles, 99.



LES CHOSES CHOUETTES


MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
Tel - 067/49.19.72
@ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
f Les Choses chouettes de Genappe
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00



COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 8 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.



Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/11 06 52



DES P'TITS JOBS POUR LES PIONNIERS ?

Les pionniers de la 7BW à Ways recherchent du travail pour financer leur camp. Ils pourront s'occuper de votre jardin, peindre, travailler pour vos événements... Ces 20 jeunes dynamiques sont disponibles. Ils vous proposent de réaliser des jobs à prix réduits et vous pouvez en proposer le montant. Ils répondront avec

grand plaisir à vos demandes.
Contactez-les !

Renseignements :
LES PIONNIERS DE LA 7BW
Marie Wouters: 0479/55.65.57
Clémence Courteille:
0493/68.83.27
Bryan Looze: 0478/02.29.69

UN SOIRÉE CARITATIVE AU PROFIT DU TÉLÉVIE

Le Comité Télévie de Genappe organise un repas pour récolter des fonds au profit du Télévie 2020. Au menu : Apéro, couscous, dessert (Plat de remplacement vol-au-vent). Le 14 décembre 2019, à partir de 19 h, dans la salle Saint Martin, Grand Route 15 à WAYS

Réervations pour le 13 décembre, 12h, au plus tard
Adulte 15 €, enfant 10 €

Renseignements :
Jacqueline Delporte
0477/17.55.69
j.delporte@hotmail.com

Noufissa Skhir 0473/94.27.41
Versement sur le compte :
BE39 1420 6495 0619 (Communication : Couscous Télévie)



Fintro-Genappe
Hoyois Baudouin SA
T 067 77 13 88
hayois-baudouin-genappe@fintro.be
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
FSMA n°: 015158 A-cB

FINTRO
GRUPE DNP PARIBAS

FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une division de DNP Paribas Fortis SA, E.B., Chaussée Van Douvonenewick, 88P Paribas Fortis SA, Montigny du Parc 1, 1000 Bruxelles, BFW Bruxelles - TVA BE0475199100 - PNB04013

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



LES 30 ANS DU CERCLE D'HISTOIRE

C'est aussi : 100ème numéro du Lothier roman, Les publications du CHAPG

L'année du trentième anniversaire du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe se termine avec la parution du périodique trimestriel *Le Lothier roman* 2019/4, centième numéro de la publication.

Créé 1994 à l'initiative de Gaston Braive, professeur émérite des FUSL, le *Lothier roman* a remplacé les périodiques, premières publications du Cercle.

C'est le 27 juillet 1990 que parut le périodique n°1, un livret cartonné composé de 4 pages recto-verso. Il fut suivi par treize numéros plus étoffés, développant des sujets variés ayant trait à des événements, des faits divers, des personnes, des anecdotes, au patrimoine de Genappe et de ses villages et aux visites culturelles extra muros.

Parmi tous ces sujets, citons « Un suicide à la ferme Houyoux en 1767 » (ferme située à la rue de France à Genappe), « La centenaire de Loupigne Victoire Hayet », « Mise en vente de la maison Amandeau à Thy », « l'épidémie de grippe espagnole à Genappe » et des visites du champ de bataille de Waterloo, à Ecaussines, à Monstreuws et Nivelles...

Chaque numéro du nouveau périodique « *Le Lothier roman* » possède un titre évoquant le sujet principal de la revue. A titre d'exemple « La halle, le maret », « Fêtes et fanfares », « Bien nés, mal nés », « Le vélodrome », « Ces Genappiens qui ont fait 1830 », « La charte de 1211 », « les commerces de Genappe », « Chez Mathilde, café », « Les Ghillenghien en Brabant », « Saints de l'Avent à l'Epiphanie », « Le Monty ».

A côté de la publication trimestrielle, le Cercle publie des « Cahiers, Catalogues, Documents, Evénements, Instruments de

Travail, Répertoire et Varia. Alain Riquet a établi un relevé de toutes les publications du Cercle dans un numéro hors-série vendu au prix de 8€ plus frais de port.

Le Cercle possède de nombreux documents et archives qui doivent être triés, encodés et exploités dans ses publications. Ce travail demande beaucoup de temps. Si vous êtes historien ou historien-amateur, étudiant en histoire ou en archivistique, que vous possédez du temps libre et que vous souhaitez vous investir dans l'histoire de Genappe et ses villages, n'hésitez pas à nous contacter.

Anne Davin, présidente du CHAPG

Renseignements :
CHAPG : Rue Tabaral 7 - 1470 Baisy-Thy - Tél : 067/78.05.03 - 0472/63.31.97
Adresse mail : annedg13@gmail.com - www.genappehistoire.be

« LE P'TIT RESTO » : APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LA SOLIDARITÉ ET LA CONVIVIALITÉ !

Depuis décembre 2011, le CPAS a ouvert son « P'tit Resto », espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement par des seniors, vivant seuls. Les convives recherchent bien davantage que le simple fait d'obtenir un repas. Ils souhaitent le partager avec d'autres, et également partager le plaisir de sortir de chez eux.

L'objectif du P'tit Resto est d'amener ce public cible à sortir de son isolement, à (re)créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et rester en bonne santé. Dans ce cadre, la période d'ouverture du restaurant citoyen a été élargie au printemps et en été, une fois par semaine, le jeudi.

Depuis le 1er octobre, le restaurant est ouvert le mercredi et le jeudi. Le CPAS prend également en charge le transport des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'au « P'tit Resto » qui a installé ses quartiers dans la salle communale de Vieux-Genappe. Une fois par mois, des activités spécifiques sont proposées le jeudi après-midi.

Appel aux bénévoles

Pour conserver à ce projet sa dimension conviviale, ouvert à tous, nous souhaitons compléter une équipe de bénévoles. Leur mission sera d'assurer, ces deux jours, le fonctionnement optimal du restaurant : la mise en place, la décoration des tables, l'accueil, la perception de la quote-part, le service ... et ensuite la vaisselle, et la remise en ordre du local. Nous sommes à la recherche de candidats bénévoles désireux de s'investir de façon durable

dans ce projet à dimension citoyenne, capables de travailler en équipe... Une expérience dans le domaine de l'horeca n'est pas nécessaire ; pas plus que dans le domaine social. Une solide envie de participer, doublée d'un tempérament dynamique et d'une capacité d'ouverture, sont davantage requis... Intéressé(e) ? Que ce soit pour venir dîner ou pour proposer vos services en qualité de bénévole, un seul contact : C.P.A.S., Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50 - cpas@genappe-cpas.be.

Restaurant :
Salle de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99, les mercredis et jeudis à partir du 1 octobre 2014, accueil à partir de 11 heures 30', fermeture à 14 heures 30'.

Au plaisir de vous retrouver, à table ou au service...



NETTOYAGE DE LA DYLE POUR LA DESCENDRE EN KAYAK

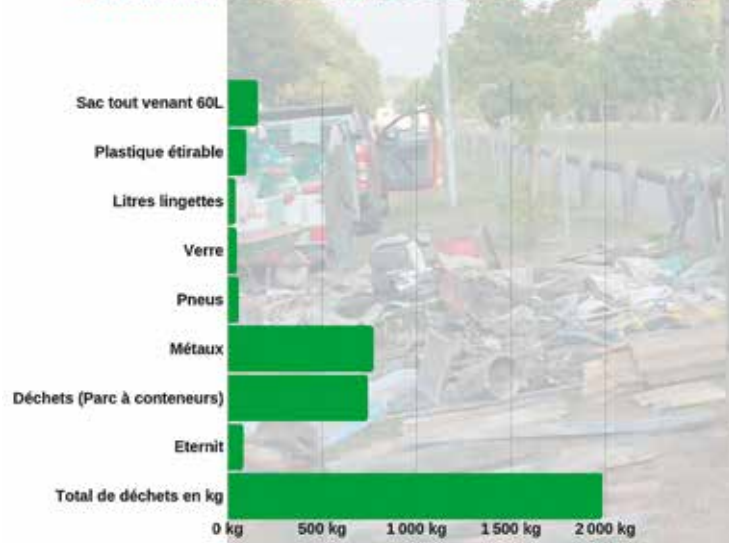
En septembre, durant la semaine de l'environnement sur le thème de l'eau, l'asbl Aer Aqua Terra avec l'aide de quelques bénévoles avait déjà réalisé un nettoyage d'une partie de la Dyle.

Ils ont récolté près de 2000 kg de déchets comprenant des pneus, des lingettes, des métaux, des électroménagers, du verre, de l'éternit, des plastiques étirables, ... Une bien triste récolte sur seulement 330 mètres de rivière.

La jolie rivière de la Dyle a besoin d'encore un bon coup de nettoyage et, pour ce faire, l'asbl Aer Aqua Terra revient durant 4 jours, du 15 décembre au 18 décembre 2019. Devant l'ampleur de la tâche, Ann-Laure Furnelle de l'asbl a impérativement besoin de l'aide des bénévoles.

Êtes-vous prêt à lui donner un coup de main ? Rendez-vous à

Résultats du nettoyage de la Dyle sur 330 m



Bousval à proximité de l'entreprise Flowel. Pour vous inscrire, merci de contacter Ann-Laure au 0496/55.69.09 ou par mail à l'adresse annlauref@skynet.be et inscrivez-vous sur : <https://doodle.com/poll/vqnea8ts5cr9iuu8>

Les participants se verront offrir une place pour la descente de la Dyle en Kayak uniquement le samedi 25 avril 2020.

OBJECTIF : 40 % DE CO2 EN MOINS

Pour poursuivre ce projet, la Ville a décidé d'installer un réseau de chaleur sur le site de l'espace 2000 et de mettre ses bâtiments aux normes Quasi zéro énergie (Qzen).

En adhérant à la Convention des Maires, la Ville s'est engagée à atteindre « 40 % de réduction CO2 » et vient de publier son plan stratégique transversal définissant ses objectifs stratégiques d'ici 2024. Les enjeux climatiques en font évidemment partie en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.

La Ville a également signé une convention « Renowatt ». Il s'agit d'une mission déléguée du Gouvernement Wallon et mise en œuvre par Société régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW) Cette convention nous permettra d'établir des contrats de performance énergétique sur les bâtiments les plus énergivores du patrimoine communal. Voici près de deux ans, la Ville a entamé une réflexion visant à réduire ses consommations sur le site de l'espace 2000 et

à tendre vers la neutralité CO2 en termes d'utilisation d'énergie fossile.

Suite à l'étude technique de « Renowatt », la Ville prépare un marché concernant une série de travaux renforçant la performance énergétique de tous les bâtiments de l'espace 2000, excepté l'école fondamentale, ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures orientées sud représentant une superficie de 1585 m2. La deuxième phase sera consacrée à l'installation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie centrale de type biomasse afin d'atteindre la neutralité CO2 et réduire son empreinte environnementale en réduisant les émissions de 250 t/co2 par an.

Le coût estimatif global de l'investissement s'élève à 1.342.653 € ; à 360.712 € htva pour le réseau de chaleur ; et à 285.775 € htva pour l'installation de panneaux voltaïques d'une capacité de production de +/- 200 kilowatt crête. Les travaux seront échelonnés sur les exercices budgétaires 2020 - 2021.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte s'effectuera le lundi 13 janvier 2020.

être déposés la veille de la collecte après 18h00.

Suivez bien les consignes suivantes: seuls les sapins naturels seront présentés à la collecte et ne pourront en aucun cas être emballés. En outre, toute décoration, les pots, les croix en bois et les clous doivent avoir été préalablement enlevés.



Pour rappel, les sapins doivent

POUR SA PREMIÈRE PARTICIPATION, A VILLE DE GENAPPE A OBTENU « DEUX FLEURS » AU CONCOURS WALLONIE EN FLEURS.

Le concours "Wallonie en fleurs" a pour but de valoriser tous les espaces publics par le fleurissement et ainsi apporter un petit plus en matière d'environnement et de biodiversité. Mais pas que, il vise aussi à récompenser ceux et celles qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et de valoriser les professionnels du secteur horticole – personnel de terrain et producteurs locaux. Initié par la Wallonie, le concours est géré par l'asbl

Adalia. Adalia agit pour limiter l'utilisation des pesticides et transiter vers un mode de gestion écologique des espaces verts. L'association sensibilise professionnels et particuliers, enfants comme adultes, aux méthodes respectueuses de la nature et de la santé. Elle met à disposition des citoyens de nombreux conseils et astuces pour un jardin au naturel et accompagne les professionnels dans la mise en place du zéro phyto dans l'espace public.

Les participants sont évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Bravo à nos équipes cimetières et espaces verts pour leur travail. Cette récompense permet de valoriser leur travail qui consiste en la valorisation du patrimoine naturel.

LA MAISON DE L'EMPLOI VOUS AIDE DANS VOTRE RECHERCHE

La Maison de l'Emploi vous aide activement dans votre recherche d'emploi. Elle propose conseils, informations, formations outils et bien sûr, des offres d'emploi !

Vous êtes intéressés ?

La Maison de l'Emploi de Genappe sera ouverte tout ce mois de décembre excepté le 25. Maison de l'emploi de Genappe - Espace 2000, 7a - 1470 Genappe - 067/41.17.20 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 13h à 16h.



Mare blu

RISTORANTE - PIETRA ROSA

Rue de Charleroi, 16 - 1470 Genappe - 0478 06 96 26
www.facebook.com/MareBluGenappe

PROXI CHAUF

Dépannage - Rénovation - Installation

Rue Dernier Patard, 95 à 1470 BAISY-THY

☎ 067/444415 - ☎ 0488/100100

✉ info@proxichauf.be www.proxichauf.be



TRANSPORT EN COMMUN, JE ME DÉPLACE AVEC MON ACCOMPAGNATEUR

À quoi sert la carte « Accompagnateur gratuit » ?

La carte « Accompagnateur gratuit » permet à une personne handicapée de se déplacer en Belgique, à l'aide des transports en commun, avec son accompagnateur (personne ou chien d'assistance) gratuitement.

Où se procurer la carte et où est-elle valable ?

La carte est délivrée par la SNCB. Celle-ci est valable sur tout le réseau de la SNCB et de la STIB ainsi que sur les lignes De Lijn et TEC.

Conditions pour bénéficier de la carte « Accompagnateur gratuit » :

Seules les personnes à mobilité réduite, ne pouvant pas voyager seules et ayant un des handicaps suivants, ont accès à la carte :

- réduction d'autonomie d'au moins 12 points selon le guide pour l'évaluation du degré d'autonomie ;
- invalidité permanente ou incapacité de travail d'au moins 80% ;

- invalidité permanente découlant directement des membres inférieurs et causant un taux d'invalidité d'au moins 50% ;
- paralysie entière ou amputation des membres supérieurs ;
- allocation d'intégration catégorie III ou IV.

Comment se la procurer ?

1ère Etape :

Demander la carte au guichet de votre gare ou par courrier à l'adresse suivante :

SNCB Mobility - Bureau B-MO 051 section 13/5 - Avenue de la Porte de Hal, 40

1060 Bruxelles

Vous devrez dès lors remplir un formulaire, fournir une attestation de handicap ou d'invalidité (une liste est consultable sur le site de l'AVIQ).

2ème Etape :

Si vous rentrez dans les critères imposés, vous serez invité à venir chercher votre carte dans la gare de votre choix. Pour la récupérer, vous devrez venir avec une photo d'identité et 5 euros, nécessaire à la réalisation de la carte.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la SNCB.

Informations importantes

Le titulaire de la carte est la personne à mobilité réduite, et pas l'accompagnateur.

Ensuite, les transports en commun sont gratuits, en Belgique, pour les personnes aveugles ou malvoyantes et pour les chiens guides ou d'assistance. Pour voyager gratuitement, vous devez demander la « carte nationale de réduction » auprès de la Direction générale Personnes handicapées Service public fédéral Sécurité sociale.

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la SNCB ou encore votre agent handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- BACIS Tom de Houtain-le-Val
- BJARKLI Alexandre de Vieux-Genappe
- DUROURE Esther de Loupoigne
- HENRION Harry de Genappel

MARIAGES

- FLEMAL Jonathan de Pont-à-Celles et VANDERMENSBRUGGHE Marine de Loupoigne
- DORINCKX Guy et BAUDINNE Christelle tous deux de Bousval

DÉCÈS

- BOUQUEAU Willy de Houtain-le-Val (1948)



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK
FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE

GROUPEMENT D'ACHAT SUR LE TERRITOIRE DE GENAPPE

Début septembre, la Ville a lancé son premier groupement d'achat lié au contrat d'énergie électricité et gaz. Elle répond à la concrétisation d'une des mesures actées dans la feuille de route du plan Energie climat accepté par le Conseil communal en mai 2017.

Ce groupement d'achat est organisé par wikipower et regroupe d'autres communes entr'autres celle de Thuin, Courcelles, Braine le comte, Chaumont Gistoux, La Hulpe, Rixensart, Soignies, Ganshoren. Ce groupement a rencontré un vif succès. Pas moins de 350 ménages se sont inscrits et recevront prochainement l'offre concurrentielle négociée par wikipower.

La période d'inscription est prolongée jusqu'au 30 novembre et est sans engage-

ment pour le participant.

Nous vous conseillons vivement de vous inscrire à ce marché car : Vous bénéficiez d'un marché de masse et pouvez obtenir des prix intéressants. Le contrat négocié est un contrat d'électricité verte, bénéfique pour la planète. Vous recevez par courrier ou par mail une offre comparative par rapport à votre tarif actuel et le libre choix de négocier une baisse de prix ou de changer de fournisseur.

Vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse : www.ensemble-genappe.be ou transmettre un mail à info@genappe.be ou energie@genappe.be en communiquant vos coordonnées, votre n° de code EAN et votre numéro de téléphone. Les genappiens ont émis égale-

ment un intérêt pour des achats groupés en mazout, pellet mais également en panneaux photovoltaïques, isolants et lampes leds. Le service énergie reste au service du citoyen afin de prodiguer tout conseil lié à de futurs projets relatifs aux énergies renouvelables ou aux économies d'énergie. Restez attentif aux futures parutions du service communication de la ville. Nous ne manquerons pas de vous informer sur les futures actions dans le cadre du plan énergie climat ainsi que sur les primes communales qui entreront en vigueur début de l'année 2020. Pour tous renseignements complémentaires sur vos projets ou contrat d'énergie, n'hésitez pas à prendre contact avec le service énergie de la ville .

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESEENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions – Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03





COLLECTE DES DÉCHETS : CALENDRIER 2020 ET MODALITÉS

Comme chaque année nous vous informons sur les modalités et le calendrier des collectes.
Attention, les jours de collecte changent !

Les jours de collectes des ordures ménagères (sacs blancs) sont les suivants :
Jeudi : Baisy-Thy – Houtain-le-Val – Loupoigne – Vieux-Genappe
Vendredi : Bousval – Genappe – Glabais (y compris la Chaussée de Bruxelles) - Ways
En cas de jours fériés, la collecte sera reportée au samedi

Collectes sélectives :

	PMC	Papiers/ Cartons
Janvier	3, 17, 31	10
Février	14, 28	7
Mars	13, 27	6
Avril	10, 24	3
Mai	8, 22	2, 29
Juin	5, 19	26
Juillet	3, 17, 31	24
Août	14, 28	21
Septembre	11, 25	18
Octobre	9, 23	16
Novembre	6, 20	13
Décembre	4, 18	11

Modalités de collecte :

- Les collectes commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir vos déchets la veille à partir de 20 h.
- Placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'INBW au plus tard le lendemain.
- Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit accessible.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'IBW au n° gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse suivante valmat@inbw.be.



VOS DÉCHETS ORGANIQUES COLLECTÉS À DOMICILE

La poubelle ménagère contient entre 30 et 50 % de déchets organiques. Plusieurs habitants sont parvenus à réduire ce volume (et le nombre de sacs qu'ils déposent pour la collecte) en aménageant un compost dans le fond de leur jardin. Mais tout le monde n'a pas l'occasion d'avoir un compost...

La Ville a donc décidé d'organiser - dès 2020 - une nouvelle collecte pour les déchets organiques. En y participant, vous ferez des économies (le sac biodégradable coûte trois fois moins cher que le sac blanc)

et œuvrerez à la protection de l'environnement.

Un nouveau sac (sacs verts INBW)

Les déchets organiques sont collectés dans des sacs biodégradables de 25l.

Ces sacs réglementaires sont vendus par la Ville en rouleaux de 10 sacs, à 50 cents le sac (soit 5 € le rouleau), et ce, dans les mêmes points de vente que les sacs blancs.

Collecte 1x par semaine

Le camion qui collecte les sacs blancs, bi-compartmenté, collecte en même temps les déchets organiques.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et d'autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou les essuie-tout.

DÉCHETS DE CUISINE	PETITS DÉCHETS DE JARDIN	AUTRES DÉCHETS
<ul style="list-style-type: none"> • Restes de repas • Épluchures • Aliments périssables déballés • Filtres, marcs de café, sachet de thé • Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Fleurs fanées • Herbes • Petits déchets végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Mouchoirs en papier • Serviettes et nappes en papier • Essuie-tout • Litières végétales biodégradables

DÉCHETS MÉNAGERS : LE COÛT/VÉRITÉ

Depuis 2008, les communes doivent appliquer le principe du coût-vérité en termes de gestion des déchets.

L'ensemble des coûts relatifs à la gestion des déchets ménagers dans une Commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers.

La Ville doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Pourquoi suis-je concerné en tant que citoyen ?

Selon le principe du coût-vérité, chaque commune va réclamer à ses citoyens une taxe forfaitaire permettant de couvrir le service minimum (la collecte et le traitement d'une certaine quantité de déchets, l'accès aux parcs à conteneurs, ...) ainsi que des redevances pour les services complémentaires (achat de sacs, collecte d'encombrants sur appel, ...).

Comment la Ville de Genappe répond-elle à cette exigence de 100% de couverture des coûts des déchets ?

Les recettes proviennent de la taxe déchets et de l'achat des sacs poubelle.

Chaque année, les citoyens doivent payer une taxe en fonction de la composition de leur ménage et de leur situation sociale. Pour 2020, les prévisions de la recette de cette taxe s'élèvent à 506 565 €.

Ensuite vient l'achat des sacs. Cette année, la Ville a estimé que les citoyens achèteront pour 415.982 € de sacs poubelle. Le total des recettes prévues est donc de 922.547 €.

Coûts de la gestion des déchets pour la Ville (ces chiffres basés sur les coûts de 2018 donnés par InBW en charge de la gestion des déchets pour Genappe) :

Achat et fabrication des sacs poubelle : 46 792 €, collecte des sacs : 257 014 €, traitement des

déchets : 249 784 €, gestion du parc à conteneurs : 350 964,25 €, calendriers de ramassage, impression et envoi des avertissements : 24 389,37 €, frais de procédures de recouvrement : 450,30 €, gestion des bulles à verre : 2 931,13 €, gestion administrative des déchets et accompagnement de la population : 19 926 €, déchets verts : 3 048,51 €, collecte des encombrants : 11 138 €, compensation de la taxe forfaitaire des commerces : - 20 710 €. Total : 945 727.56 €.

L'objectif du coût-vérité des déchets devrait donc presque être atteint.

La gestion des déchets nous concerne tous !

Les chiffres le prouvent, la ville n'a plus beaucoup de marge de manœuvre. Il est nécessaire que chacun d'entre nous fasse un effort pour diminuer le volume et donc le coût des déchets.

LA VILLE SE DOTE D'UNE COMMISSION SANTÉ

Réunie pour la première fois le 13 novembre 2019, la Commission santé a été mise en place suite aux différentes rencontres et demandes formulées par les citoyens relevant du domaine de la santé. Cette commission permet aux citoyens sensibles à cette problématique de faire part de leurs avis aux élus communaux, d'échanger avec eux et de co-construire des projets pour pallier aux besoins ressentis sur l'entité.

Qui forme la Commission Santé ?

La Commission Santé est constituée d'élus communaux et de citoyens. Tous portent un intérêt particulier à la santé ou encore, travaillent dans ce domaine.

À quoi sert la Commission Santé ?

La commission santé a pu se

fixer différents objectifs lors de cette première rencontre. Les membres de la commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, favoriser la prise de conscience et le changement de comportement de la population, mobiliser les instances politiques, informer, veiller à l'amélioration de la santé en lien direct avec l'environnement et l'alimentation... Enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

Il est important de savoir qu'après cette première réunion, quatre grands thèmes sont ressortis : la santé mentale, l'environnement, les ondes (ainsi que le wifi) et l'alimentation.

UNE AIRE DE JEUX TOUTE NEUVE

L'école de Baisy Thy s'est équipée d'une aire de jeux d'une superficie de 50 m² couverte d'un revêtement adapté à la hauteur de chute réglementaire. Le reste de la cour a été recouvert de pavés de béton.

Il s'agit d'un modèle équilibre avec mur d'escalade pour enfants âgés de 3 à 12 ans.

La surface sur laquelle repose le jeu a été subventionnée par la fédération Wallonie Bruxelles.

Les travaux ont été réalisés par la société Cooreman ainsi que la société R2jeux.

Budget pour la plaine de jeux : 28.106 €.

Budget pour le jeu d'équilibre et d'escalade : 11.925 €

Pattyn
Garage-GENAPPE

Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS : C'EST PARTI !

Durant ce mois d'octobre, peut-être avez-vous pu apercevoir les différentes affiches de campagnes électorales dans les couloirs des écoles et pu sentir une effervescence dans les cours de récréation...

En effet, le mois d'octobre fut chargé et riche en émotion pour les enfants de l'entité et ce, à cause du Conseil des Enfants!

C'est en septembre que l'Aide en Milieu Ouvert Tempo a réalisé une animation dans les classes de 5ème et 6ème de l'entité afin d'expliquer le système électoral belge et son fonctionnement mais également inviter les enfants à devenir membre du Conseil Communal des Enfants de Genappe. L'objectif ? Leur

permettre de représenter les 9 écoles présentes sur l'entité, de construire et mener à bien des projets, d'offrir un regard jeune et neuf à l'entité et de devenir citoyen actif de la commune.

Les jeunes de l'entité intéressés par le projet ont réalisé une campagne électorale, comme les « grands », durant une semaine complète au terme de laquelle ont eu lieu les élections. Les élus ont finalement prêté serment le mardi 19 novembre 2019.

De nouvelles têtes, de nouveaux projets, cela nous promet une année riche en activités ! Nous ne manquerons pas de suivre cette affaire de très près !

EMPLOI : TRAVAILLER AVEC DES ENFANTS

La Ville de Genappe est en recherche constante de surveillants de garderie (H/F) pour ses écoles communales. Vous aimez le contact avec les enfants ? Vous êtes flexible au niveau des horaires et vous disposez d'un véhicule personnel ? N'hésitez pas à nous envoyer

votre curriculum vitae, votre lettre de motivation ainsi qu'un extrait de votre casier judiciaire modèle 2 par courrier à l'adresse Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou par mail à l'adresse grh@genappe.be.



Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

STOCK AMERICAIN

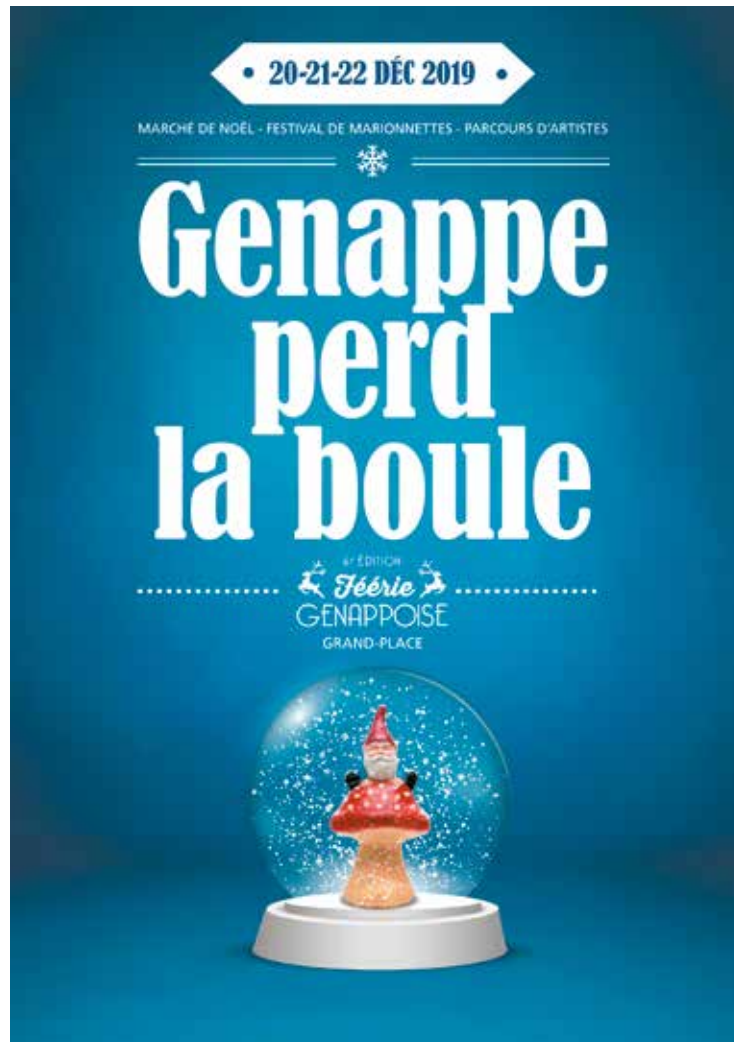
Van Ryckel Harry - Baisy-Thy

AIR SOFT - Répliques WW2
Carabines à plomb
Vêtements et chaussures tous métiers

108, rue Dernier Patard
1470 BAISSY-THY
+32 (0)67.56.18.34

Arrêt Bus ligne 365 Bruxelles-Charleroi
devant le magasin
www.stockamericain-harry.com
stock.americain.harry@gmail.com

SIXIÈME FÉRIE GENAPPOISE LES 20-21-22 DÉCEMBRE



La Ville de Genappe vous invite à vivre la féerie Genappoise au travers du festival international déjanté de Marionnettes et de théâtre d'Objet « Genappe perd la boule », du marché de Noël, et de toute une série d'animations. Pour cette sixième édition, une nouveauté se présente ... Une marionnette géante, construite par plus de 60 personnes, déambulera dans les rues de Genappe. Cette marionnette aux dimensions impressionnantes a été réalisée par les participants des Ateliers du Lézarts, du P'tit Resto du CPAS, des enfants de l'école des devoirs, des Rout'Arts de la culture, et des jeunes du Bug-1. Le samedi 21 et le dimanche 22 décembre, le parcours d'artistes intitulé « Les Vit'In perdent la Boule » vous emmènera à la découverte de 6 lieux dédiés à la création en plein cœur de Genappe. Cachés au détour d'une ruelle ou derrière une vitrine devant laquelle vous ne vous êtes peut-être jamais arrêtés, ces ate-

liers abritent l'art sous toutes ses formes !

En avant la musique

Le vendredi 20 décembre, le Comité des fêtes et le Renouveau Musical de Genappe inaugurent en fanfare le marché de Noël à 19h en compagnie des autorités communales !

Marché de Noël et ses activités

Le Comité des fêtes de Genappe n'est pas peu fier de vous annoncer que le Marché de Noël comptera 26 chalets ! Ceux-ci, habillant tout le tour de l'église, rendront la féerie omniprésente dans le centre ce dernier week-end avant les fêtes. Une répartition savante et millimétrée permettra à tous les visiteurs d'y trouver leur compte parmi l'artisanat original, les produits locaux, un petit ravitaillement sur le pouce, du grimage pour les enfants, et bien d'autres. L'occasion rêvée de trouver ses derniers cadeaux ! Le marché est ouvert le vendredi

de 18h à 24h, samedi de 11h à 22h et dimanche de 11h à 21h.

Le Père Noël sera présent tout le week-end et, comme d'habitude, il fera son apparition avec son superbe traineau illuminé le dimanche en fin de journée. Préparez votre appareil photo ! Le thème de notre stand de grimage sera « Le Père Noël et les Anges », venez faire maquiller vos petits bouts pour rajouter encore un peu de magie ! Toutes les infos sont disponibles sur notre site www.fetesagenappe.be ou par téléphone au 0497/31.12.30 ou 0474/11.49.20.

Concert de Noël

L'ensemble « Chœurs, Joie et Amitié » de Baisy-Thy vous convie au traditionnel concert de Noël qui se tiendra dans l'église de Genappe, au profit de la maison d'hébergement : Le Colombier à Houtain le Val.

Samedi 14h30 - Entrée : 5€

Concert Gospel

La chorale « By Faith » et la Chorale du centre à Jumet présentent un concert gospel à l'église de Genappe au profit des Triplés d'Haïti.

Dimanche à 17h - entrée libre - collecte organisée au profit du projet « Les Triplés d'Haïti ».

Arrivée du Père Noël dans son traineau illuminé

Dimanche à 18h30
La féerie Genappoise est organisée par la Ville de Genappe en collaboration avec le Tof théâtre, le Comité des fêtes et le Centre Culturel de Genappe. Le festival « Genappe perd la boule » est organisé par le Tof Théâtre en collaboration avec de nombreux citoyens de l'entité, avec le soutien des Centres Culturels de Genappe, Braine l'Alleud et du Brabant wallon, des Tournées Art et Vie et du MONTY.

Ce programme qui bénéficie du soutien financier de la Ville, du CPAS, de la Province du Brabant wallon, du Tof théâtre, du Centre culturel est organisé en partenariat avec le Comité des fêtes de Genappe, l'AMO Tempo, Les Ateliers du Léz'Arts, l'APEC et le Syndicat d'Initiative.

QUATRE NOUVEAUX RADARS FIXES OPÉRATIONNELS

La politique de diminution des accidents de circulation se poursuit par la mise en route de quatre radars répressifs fixes à Genappe.

Cela faisait un moment que ces radars étaient installés, ils sont maintenant opérationnels. Installés à la chaussée de Charleroi à Genappe, à l'avenue des Combattants à Bousval, à la chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe (Fonteny) et à la rue de Namur à Houtain-le-Val.

La vitesse y est limitée à 50km/h. Trois de ces quatre radars ont été financés par la

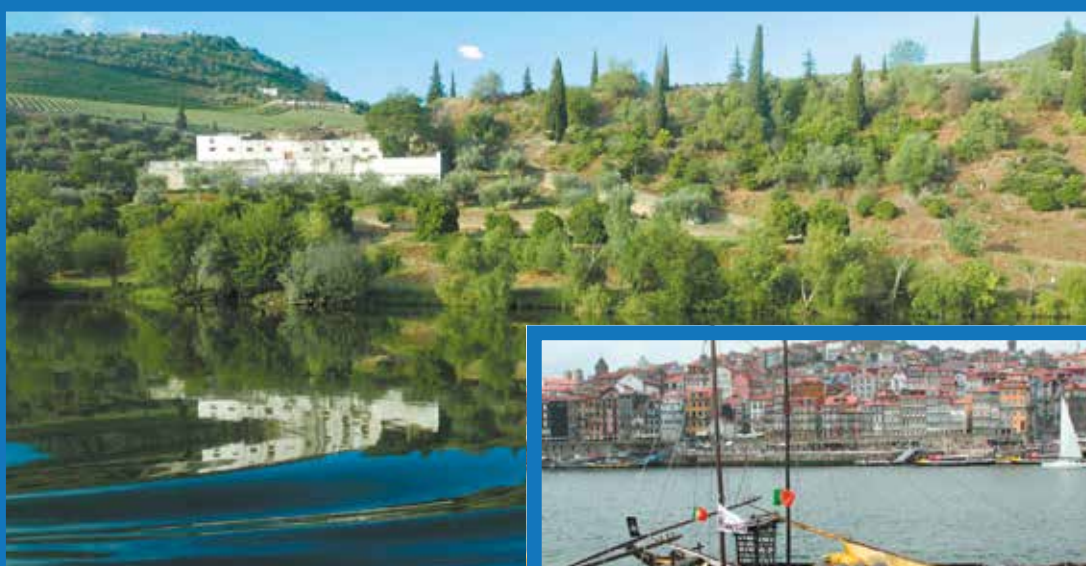
Région wallonne, le dernier a été imputé au budget de la Zone de Police Nivelles-Genappe. Le coût moyen d'un radar est de 42.000€. Avec l'installation de ces radars, la volonté de la Zone de Police est de limiter la vitesse par un effet dissuasif et pas d'augmenter le nombre de procès-verbaux.

Pour rappel, l'argent des excès de vitesse ne revient pas à la Zone de Police. Il est versé au Fonds de Sécurité Routière qui a pour but d'investir de manière structurelle dans le renforcement de la sécurité routière.

La Zone poursuivra sa politique

de diminution des accidents en installant également d'autres radars tels que : un radar à franchissement de feu au carrefour de l'Arbre Sainte-Anne, en attente d'accords du SPW, un radar tronçon dont l'analyse débutera en 2020 et des caméras ANPR, en voie de finalisation à Nivelles et à l'étude à Genappe.

De nouveaux dossiers seront introduits en 2020 avec le soutien du Parquet qui poursuivra toute infraction.



LE DOURO : LE CŒUR, L'ÂME ET LA VIE D'UNE RÉGION

En bateau sur le Douro, de Porto Regua, Pinhao, Vega Terron, Castel Rodrigo, Vega Terron, Salamanca, Barca d'Alva, Regua à Porto.

Le Fleuve Douro (Rio Douro) fait près de 900km de longueur et traverse la partie Nord du Portugal ainsi qu'une bonne partie de l'Espagne. Il est notamment connu pour longer les villes de Porto et de Vila Nova de Gaia, point de départ de notre croisière.

A Porto, les deux quais qui séparent le fleuve Douro sont le Cais de Ribeira (quai côté Porto) ; et le Cais de Gaia (quai côté Vila Nova de Gaia). Où était accosté notre bateau le « Douro Serenity » au pied du pont métallique Dom Luis.

Les paysages du Haut Douro (la Région des Vignobles) est incroyable de beauté. Les pentes qui bordent le Douro ont été sculptées pendant des siècles par le cours naturel du fleuve et l'effort surhumain des générations passées. La beauté est le fruit des portions égales de la générosité de la nature et de la sueur humaine.

Le résultat est étonnant, des schistes brisés, des terrasses et des murs construits, un paysage unique transformé, couvert de vignes par le travail ardu de l'homme.

Les dalles de schiste récupérées permettent d'élever les murets. Il y a une vingtaine d'années, ce travail se faisait uniquement à la barre de fer et à la houe. Aujourd'hui, on emploie des bâtons de dynamite et des engins mécanisés.

Tout au long d'une croisière spectaculaire au cœur du Portugal et de la Vallée du Douro, on peut découvrir des lieux inouïs à la beauté peu conventionnelle. On a pu découvrir Porto et Lamego, des villes riches en patrimoine et en tradition. C'est aussi l'occasion d'explorer des sites d'une majesté incroyable tels les « Jardins du Manoir de Solar de Mateus ».

Au cours de la croisière, on découvre la route des vins de Porto. On admire l'incroyable vignoble qui s'étend sur une centaine de kilomètres le long du Douro jusqu'à la frontière espagnole et qui a la particularité d'être planté en escaliers.

Visitez l'Espagne et le Portugal reliés par le fleuve d'or.

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Douro vous ouvre les portes sur ce bout du monde où vignes en terrasse, villages typiques, quintas et leurs vins parfumés se dévoilent au fil du voyage.

Découvrir Salamanca (Salamanca), la petite Rome classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO constitue un moment inoubliable car elle renferme des trésors de tous les temps. Elle possède une riche culture architecturale, religieuse et gastronomique. La croisière se terminera à Porto, subtil mélange de modernité et d'histoire, célèbre pour son vin. Une croisière unique qui vous emplira de souvenirs inoubliables.

Cette exposition de photos de Monsieur André Dubois, aura lieu dans le Hall de la Maison communale du 10 janvier 2020 au 24 janvier 2020. Le vernissage est prévu le vendredi 10 janvier 2020.

NOUVEAU CLOCHER ET RÉNOVATION DE LA TOUR POUR L'ÉGLISE DE BOUSVAL



D'importants travaux de réfection du clocher et de la tour de l'église de Bousval ont débuté ce 14 octobre dernier. Ceux-ci font suite notamment à plusieurs infiltrations d'eau dans la toiture, devenue vétuste, ainsi qu'à la menace de chute de briques de la façade. Ce chantier entièrement pris en

charge par la Ville de Genappe pour un montant de 169.242 € a été confié à l'entreprise Colen de Jodoigne, spécialisée dans la restauration de bâtiments anciens.

Il s'étendra sur une durée de 80 jours ouvrables. Les travaux de toitures comprennent l'enlèvement des anciennes ardoises naturelles et leur remplacement à l'identique, la réfection des boiseries, le remplacement des abatsons, ainsi que la restauration de la croix et du coq, qui retrouvera tout son éclat après avoir été redoré à la feuille d'or.

En ce qui concerne la partie de la tour, le sablage des briques et pierres existantes, le rejointoiement et le remplacement d'éventuelles briques trop abîmées font également partie des travaux.

Dans un souci de réemploi de matériaux, utile à notre environ-

nement, les anciennes ardoises, seront quant à elles conservées et concassées pour être réutilisées comme couverture de sol dans certains aménagements de parterres de la commune, notamment aux abords de la pelouse de dispersion du cimetière de Bousval.

Après cette restauration d'envergure, l'église de Bousval, qui avec celle de Ways sont les plus anciennes du grand Genappe, retrouvera fière allure au cœur du village.



AGENDA

DON DE SANG

11 DÉCEMBRE
de 17h à 19h30, Ecole communale- Avenue des combattants, 49 Bousval

UN SOIRÉE CARITATIVE

14 DÉCEMBRE
À partir de 19 h dans la salle Saint Martin, Grand Route 15 à Ways le Comité Télévie de Genappe organise un repas pour récolter des fonds au profit du Télévie 2020. Au menu : Apéro, couscous, dessert (Plat de remplacement vol-au-vent). Réservations pour le 13 décembre 12h, au plus tard. Adulte 15 €, enfant 10 € Renseignements : Jacqueline Delporte 0477/17.55.69 j.delporte@hotmail.com, Noufissa Skhir 0473/94.27.41 Versement sur le compte: BE39 1420 6495 0619 (Communication : Couscous Télévie) Voir article page 7

DON DE SANG

18 DÉCEMBRE
De 16h à 19 Salle communale, Chaussée de Nivelles, 99

FÉRIE GENAPPOISE

20, 21, 22 DÉCEMBRE
La féerie Genappoise, le marché de Noël et Genappe perd la boule... et le Père Noël vous proposeront toute une série d'animations hautes en couleurs. Il y en aura pour tous les publics. Venez en famille... c'est encore mieux
Voir article page 11

MÉRITES SPORTIFS

10 JANVIER
La cérémonie se déroulera au Complexe sportif de Genappe, parking de la Plaine communale, le vendredi 10 janvier 2020 à 19h30 Renseignements : 067/79.42.41 ou 0475/82.05.23
Voir article page 2 & 3

EXPO PHOTO

10 AU 24 JANVIER
En bateau sur le Douro, exposition photographique d'André Dubois, dans le Hall de la Maison communale. Vernissage le 10 janvier 2020 en soirée.
Voir article page 12

STOP AUX VIOLENCES CONJUGALES: 174 PLAINTES

Alors que la campagne du ruban blanc, destinée à lutter contre la violence faite aux femmes, se terminait le 6 décembre, il nous semblait utile de mettre en lumière un chiffre : 174. C'est le nombre de plaintes déposées pour violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques dans le couple à Nivelles et à Genappe en 2018. Pour le premier semestre 2019, nous en sommes déjà à 91 procès-verbaux. À côté de ce nombre, il y a toutes celles et ceux qui n'osent pas déposer plainte par peur. Peur des représailles, de quitter la maison, de ne pas savoir subvenir aux besoins des enfants, de devoir les partager, du « qu'en dira-t-on », ... Souvent incomprises et sous emprise, ces victimes sont isolées et vivent dans la crainte et l'angoisse.

rappelons aujourd'hui que vous n'êtes pas seules. Vous n'osez pas partir ou déposer plainte ? Contactez notre Service d'Assistance Policière aux Victimes au 067/88.92.49 ou 067/88.92.48. Nous vous écouterons et vous conseillerons sur les démarches à entreprendre et vous fournirons des adresses utiles, en toute confidentialité. Vous n'êtes pas la première personne à qui cela arrive et, malheureusement, pas la dernière. Vous pouvez agir avant de tomber sous ses coups. Le premier pas, est toujours le plus difficile. N'oubliez pas que notre Service d'Assistance Policière aux Victimes est là pour vous soutenir.

Ecoute violences conjugales :
0800/300.30
www.ecoutesviolencesconjugales.be

C'est pour cela que nous vous

